

ERU-62996-A/Z1 AGROINDUSTRIE ET COMMERCE INTERNATIONAL

ERU-20421-A COMMERCE AGROALIMENTAIRE ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES

GUIDE D'ÉTUDE

Professeur: Jean-Philippe Gervais
Département d'Économie Agroalimentaire et des Sciences de la Consommation
2425 Rue de l'Agriculture
Bureau 4415, Pavillon Paul-Comtois
Université Laval
Québec (QC), G1V 3A0
Téléphone: (418) 656-2131 ext. 2122
Télécopieur: (418) 656-7821
Courriel: Jean-Philippe.Gervais@eac.ulaval.ca

INTRODUCTION

La *mondialisation* des échanges et la *globalisation* des marchés sont deux termes utilisés à profusion dans l'actualité quotidienne. Bien que ces deux concepts revêtent une extrême importance pour les acteurs du secteur agroalimentaire, il n'en reste pas moins que la définition de ces deux expressions ainsi que leurs implications sont pour le moins imprécises. Le secteur agroalimentaire a su échapper au courant de globalisation pendant de nombreuses années, mais il lui est maintenant impossible de s'y soustraire. Le cours intitulé *Agroindustrie et commerce international* présente les implications du nouveau courant de libéralisation des échanges pour les intervenants du secteur agroalimentaire. Le cours débute par une introduction au contexte économique mondial dans lequel les différentes filières agroalimentaires opèrent. Cette première section vise à analyser les tendances et les caractéristiques du commerce agroalimentaire international ainsi que ses implications pour le Québec et le Canada. Les différents traités commerciaux sont revus et analysés du point de vue du secteur agroalimentaire.

La deuxième section du cours présente les notions favorisant la compréhension des facteurs déterminant les courants d'échange des produits agroalimentaires entre différents partenaires commerciaux. La troisième section analyse l'impact des politiques commerciales dans le secteur agroalimentaire sur les courants d'échange et le revenu des différents intervenants de l'agroalimentaire. L'accent de cette section est mis sur les particularités des politiques commerciales en agriculture et sur l'analyse des politiques internes influençant le commerce international. Finalement, la dernière section favorise la mise en pratique des concepts appris à l'intérieur de ce cours à l'aide d'études de cas.

Ce cours cherche donc à accroître les connaissances des étudiant(e)s dans le domaine du commerce international agroalimentaire et à augmenter l'autonomie professionnelle de ceux(elles)-ci par la connaissance des principes économiques et financiers gouvernant le commerce international.

LA CLIENTÈLE

Ce cours s'adresse aux étudiant(e)s du programme de MBA-Gestion agroalimentaire qui ont déjà suivi un cours en micro-économie. Par ailleurs, le fait d'avoir déjà acquis des connaissances en macro-économie, politique agricole et calcul différentiel facilitera la compréhension des concepts et des méthodes d'analyses. Il est à noter que le cours présente des concepts économiques rigoureux et peut donc représenter un défi important pour un(e) étudiant(e) qui n'est pas bien préparé. Le module 4 constitue sans aucun doute la partie du cours la plus rigoureuse. Les concepts d'avantage relatif et de prix relatif, primordiaux en commerce international, sont alors présentés et il est essentiel que ces concepts soient bien absorbés par l'étudiant(e) avant de poursuivre la suite des modules.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Ce cours vise à développer les compétences suivantes:

- analyser les tendances et les politiques reliées au commerce international agroalimentaire;
- connaître les principaux modèles d'analyse du commerce international;
- évaluer les implications des modèles d'analyse sur la détermination de la direction des échanges de denrées agroalimentaires;
- déterminer les impacts économiques et financiers des différentes politiques commerciales et internes sur les intervenants œuvrant dans le secteur du commerce agroalimentaire international.

LE CONTENU DU COURS

Le cours *Agroindustrie et commerce international* se divise en quatre sections regroupant 13 modules d'étude. Les objectifs généraux de chaque unité d'apprentissage sont définis suite à la liste des sujets à l'étude pour chaque section.

SECTION 1. INTRODUCTION AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU COMMERCE AGROALIMENTAIRE INTERNATIONAL

La section 1 du cours comprend deux modules. Les objectifs généraux de cette section sont :

- connaître les tendances lourdes du commerce agroalimentaire canadien et québécois;
- connaître les principales ententes commerciales historiques;
- juger l'impact économique des ententes commerciales bilatérales et multilatérales.

Module 1 : Introduction au commerce international agroalimentaire

- 1.1 Exportations, importations et balance commerciale agroalimentaire canadienne
- 1.2 Commerce international de quelques denrées agroalimentaires
- 1.3 Performance commerciale de quelques provinces canadiennes
- 1.4 Commerce des produits agroalimentaires à forte valeur ajoutée

Module 2 : Accords commerciaux et l'Organisation Mondiale du Commerce

- 2.1 Du GATT à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- 2.2 Quel est le rôle de l'OMC ?
- 2.3 Évolution historique des ententes régionales régissant le commerce international
- 2.4 Analyse du régionalisme versus le multilatéralisme
- 2.5 Enjeux de la présente négociation pour le secteur de l'agroalimentaire

SECTION 2. DÉTERMINATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

La section 2 du cours comprend quatre modules. Les objectifs généraux de cette section sont :

- connaître les sources d'avantages comparatifs en commerce international
- comprendre l'influence des différents facteurs déterminant les courants d'échange dans le monde
- Évaluer la pertinence de la théorie économique pour expliquer la direction des échanges dans le secteur agroalimentaire

Module 3 : Avantages comparatifs et absolus en commerce international

- 3.1 Distinction entre avantage absolu et avantage comparatif
- 3.2 Détermination des prix mondiaux et spécialisation de la production
- 3.3 Gains de l'échange
- 3.4 Application des connaissances : discussion sur les avantages comparatifs

Module 4 : Théorie du commerce international à la manière Heckscher-Ohlin

- 4.1 Commerce à la Heckscher-Ohlin
- 4.2 Théorème de Rybczynski
- 4.3 Processus de production à l'intérieur du modèle Heckscher-Ohlin
- 4.4 Égalisation du prix des facteurs
- 4.5 Théorème Stolper-Samuelson
- 4.6 Exemple numérique

Module 5 : Facteurs de production spécifiques et commerce

- 5.1 Prix, salaires et allocation du travail

- 5.2 Changement proportionnel des prix
- 5.3 Changement des prix relatifs
- 5.4 Ouverture des marchés et gains de l'échange et distribution du revenu

Module 6 : Différenciation des produits et commerce international

- 6.1 Concurrence monopolistique et différenciation verticale et horizontale
- 6.2 Modèle de différenciation horizontale
- 6.3 Composition des échanges
- 6.4 Modèle de différenciation verticale
- 6.5 Exemple numérique de différenciation verticale
- 6.6 Synthèse : Diamant de Porter

SECTION 3. ANALYSES DES POLITIQUES COMMERCIALES ET INTERNES DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

La section 3 du cours comprend cinq modules. Les objectifs généraux de cette section sont :

- Évaluer l'impact des politiques commerciales et des politiques intérieures sur le bien-être d'une économie;
- Évaluer l'impact des politiques commerciales et des politiques intérieures sur les prix et le niveau des échanges;
- Connaître les facteurs et les politiques propres au secteur agroalimentaire;
- Comprendre le fonctionnement du marché des changes;
- Connaître les avantages de l'investissement étranger pour une entreprise multinationale.

Module 7 : Politiques commerciales

- 7.1 Modélisation de l'offre et la demande sur les marchés locaux
- 7.2 Dérivation des fonctions d'offre et de demande pour le commerce international
- 7.3 Concepts de petit pays et de grand pays
- 7.4 Impacts des politiques commerciales: tarifs, subventions à l'exportation et quotas
 - 7.4.1 Tarifs douaniers
 - 7.4.2 Tarif optimal pour un gros pays
 - 7.4.3 Tarif ad-valorem
 - 7.4.4 Quota à l'importation
 - 7.4.5 Subvention à l'exportation
- 7.5 Exemple numérique

Module 8 : Politiques commerciales appliquées à l'agriculture

- 8.1 Contingents tarifaires
 - 8.1.1 Détermination des prix et importations
 - 8.1.2 Libéralisation des contingents

- 8.1.3 Exemple numérique
- 8.2 Droits compensatoires
- 8.3 Entreprises commerciales étatiques (ECEs)
- 8.4 Biotechnologie

Module 9 : Politiques internes et commerce international et calcul des niveaux de protection et de soutien intérieur

- 9.1 Un survol des éléments de soutien interne
- 9.2 Prix minimum garanti
- 9.3 Subvention à la production
- 9.4 Gestion de l'offre
- 9.5 Mesure de la protection effective sur un marché
- 9.6 Les équivalents de subventions à la production et à la consommation

Module 10 : Taux de change et commerce international

- 10.1 Choix de devises et transactions internationales
- 10.2 Taux de change et prix relatifs
- 10.3 Agents économiques et caractéristiques du marché des changes
- 10.4 Les différents taux de change
- 10.5 Rendement des actifs et équilibre sur le marché
- 10.6 Transactions en monnaie étrangère

Module 11 : Multinationales et commerce international

- 11.1 Théorie des multinationales
- 11.2 Choix entre production nationale et multinationale

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique spécifique à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent en effet d'adopter une démarche d'apprentissage individualisée et autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, cette prise en charge est soutenue périodiquement par le professeur pendant les quinze semaines de cours. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage en vous aidant dans votre démarche de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Le matériel didactique

Le cours est composé des éléments suivants:

- le site Web du cours (<http://c2000.ulaval.ca>), donne accès au cours à tous les étudiants et étudiantes inscrits et branchés sur Internet. Le site est divisé en quatre sections : Programmes, Médiathèque, Salle de cours et profils. Dans la section Programmes, vous trouverez le guide d'étude et le programme détaillé des activités d'apprentissage à effectuer à chaque semaine : la lecture des notes de cours électroniques (en format *Adobe Acrobat*TM), les exercices d'apprentissage qui peuvent être des questions de révision, des problèmes, des études de cas. Sont présentés en plus à chaque semaine les corrigés des exercices. Dans la section, Médiathèque, vous trouverez une liste des acronymes utilisés dans le cours, les activités d'évaluation notée. Le site du cours donne accès à un courriel et à un forum de discussion dans la section Salles de cours. Finalement, la section Profils permet d'obtenir des informations sur les participants au cours.
- le guide d'étude présente le cours et les objectifs généraux, il décrit le contenu, le matériel didactique, les formules d'évaluation et d'encadrement et il propose un calendrier de travail;
- les notes de cours sont divisées en quatre sections comprenant 13 modules. À chaque module vous trouverez :
 1. les objectifs spécifiques du module ;
 2. les notions de base ;
 3. des exercices d'auto-évaluation permettant de tester l'acquisition de vos connaissances et la maîtrise des habiletés visées ;
 4. le corrigé de ces exercices ;
 5. des lectures approfondissant le matériel présenté.
- Des références bibliographiques pour chaque module sont présentées dans la Médiathèque du site du cours. Ces références sont constituées d'articles scientifiques, cahiers de recherche, chapitres de livre ou encore sites internet. Les lectures fortement recommandées (environ une par module) comportent du matériel pédagogique sujet à évaluation lors des examens de type maison et de l'examen sous surveillance. Les lectures suggérées présentent le sujet du module sous différentes facettes et complètent bien l'apprentissage de l'étudiant(e). Le professeur se réserve le droit d'ajouter un ou des références bibliographiques s'il est démontré durant la session d'étude que les étudiants pourraient bénéficier de lectures supplémentaires pour approfondir un sujet.
- Les modules du cours sont basés sur l'utilisation de plusieurs manuels de référence. Bien qu'il n'y ait pas de livre de référence obligatoire, vous pourriez trouver l'utilisation des manuels utiles comme ouvrage de référence.
 1. Krugman, P. et M. Obstfeld, *International Economics, Theory and Policy*, 6^{ième} édition, Addison Wesley, 2003. Excellent livre de référence; il existe d'ailleurs une version en français de ce livre. Les modules 3, 4, 5, 7 et 10 sont basés sur plusieurs chapitres de ce livre.

2. Vousden, N., *The Economics of Trade Protection*, Cambridge University Press, 1990. Livre de niveau plus avancé. Le contenu du module 6 est basé sur un chapitre de ce livre.
3. Bowen, H. P., A. Hollander, et J-M. Viaene, *Applied International Trade Analysis*, The University of Michigan Press, 1998. Livre de niveau plus avancé. Le module 11 est basé sur un chapitre de ce livre.

La charge de travail

Ce cours de trois (3) crédits, offert à distance, est étalé sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigé pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session, donc environ neuf heures par semaine. Le rythme de travail est d'un module par semaine en moyenne. Notez que certains modules exigent plus de temps d'étude alors que d'autres en exigent moins.

La démarche d'apprentissage

Pour améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous assister dans la gestion de votre temps d'étude, nous formulons ici quelques conseils et propositions.

Le premier conseil apparaît simple, mais il est important, c'est de vous installer dans un endroit calme où vous pourrez vous concentrer sur votre travail. Ensuite, comme vous aurez à lire beaucoup, vous devrez adopter des stratégies vous permettant de mieux comprendre et retenir les concepts. Nous vous en proposons donc quelques-unes qui peuvent être utilisées: relire, enluminer, souligner, résumer en vos propres mots, refaire les schémas pour bien comprendre les concepts, trouver des exemples dans vos expériences de travail, inscrire vos commentaires ou vos questions dans les marges, etc.

De plus, pour vous aider à faire ressortir l'essentiel du contenu et à mieux assimiler la matière, des questions de révision, des problèmes et différents exercices d'apprentissage sont formulés dans certains modules. Après une première lecture attentive du module, il est conseillé d'en faire une deuxième en réalisant ces exercices d'auto-évaluation. De plus, une section intitulée "*Application des connaissances*" est aussi proposée à l'intérieur de certains modules. Le but de cette activité est de combiner les outils théoriques de chaque module en introduisant des notions du cours à la « réalité ». Cette activité a pour objectif de faire réaliser aux étudiants que les notions théoriques apprises à l'intérieur des modules possèdent assurément une application pratique. Les corrigés des différentes activités d'apprentissage seront fournis afin que vous puissiez vérifier votre niveau d'acquisition des connaissances et de compréhension et juger si vous devez approfondir la matière. Vous serez tenté(e) souvent d'aller consulter la réponse avant de répondre, mais si vous désirez réellement apprendre, la meilleure façon est de tenter de répondre en faisant appel à vos propres connaissances. En plus de ces stratégies et outils d'apprentissage, nous vous proposons ci-après un calendrier de travail.

Le mode d'encadrement

Le calendrier proposé vous permet de compléter l'ensemble des modules en 15 semaines. La personne inscrite reste toutefois la seule gestionnaire de son temps. Cependant, **vous devez remettre les deux évaluations sommatives aux dates mentionnées dans votre fiche-calendrier, le sceau de la poste en faisant foi.** La remise des évaluations peut aussi se faire par courriel. Vous devez alors faire suivre votre évaluation en joignant à votre courriel un fichier de type Microsoft Word™ ou encore Acrobat Reader™ contenant votre évaluation sommative. Cependant le professeur n'est pas responsable de tout défaut dans la transmission électronique des documents. Le responsable du cours enverra un courriel pour confirmer la bonne réception de vos documents. Il est fortement recommandé de faire parvenir vos documents d'évaluation notée quelque peu à l'avance. Ainsi, si un problème survient dans la transmission des documents, il sera alors toujours possible de régler le problème ou d'effectuer la remise de l'évaluation par la poste ou par télécopieur. **Tout retard dans la remise des travaux vous pénalisera de 15 % par jour de retard.** Si toutefois un impondérable (**autre que des problèmes liés à la transmission électronique des documents**) vous empêchait de remettre votre travail dans les délais prévus, il vous est toujours possible de contacter le professeur qui pourra vous accorder l'extension nécessaire compte tenu de la situation que vous lui décrirai. **Pour obtenir une note, vous devez avoir complété l'ensemble des évaluations sommatives. L'omission de l'une ou l'autre de ces évaluations entraînera automatiquement un échec.**

L'encadrement est fourni par le professeur attitré et peut emprunter différentes voies. Le cours *Agro-industrie et commerce international* met l'accent sur trois types de contacts: les séances de consultation électroniques (sur Internet), la correspondance écrite et l'utilisation du télécopieur.

Les séances de consultation électronique sur le réseau Internet (par courriel ou conférence) ont pour but de répondre à vos interrogations. Dans la mesure du possible, le premier contact électronique sera pris par votre conseiller(ère) dans les premières semaines du cours. Toutefois, n'attendez pas ce courriel pour commencer votre étude car il se peut qu'il y ait un certain délai pour le recevoir. Il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de faire connaître leur adresse électronique au professeur. C'est sur votre initiative que s'engagent les autres contacts. Le professeur se réserve le droit d'envoyer un courriel à tous les étudiants lorsqu'il juge nécessaire de diffuser une information pertinente pour la majorité des élèves. Toutes vos questions sont de bonnes questions et méritent une réponse. Ces contacts valent donc autant pour vous rassurer sur votre démarche d'apprentissage que pour éclaircir un point du contenu. Quoique vous puissiez utiliser les outils de communication offerts au moment qui est opportun pour vous, le professeur répondra aux courriels reçus deux fois par semaine. Ces périodes vous seront communiquées en début de session. De plus, un bulletin d'informations hebdomadaire sera envoyé le lundi matin par courrier électronique à tous les étudiants inscrits au cours. Le but du bulletin est de rappeler aux étudiants les échéanciers importants et de répondre à des interrogations d'intérêt général.

La correspondance écrite est prévue après la correction de chaque évaluation sommative. En effet, à la suite de votre remise des travaux d'évaluation sommative par la poste ou par courriel,

vosre conseiller(ère) vous communiquera par la même voie vos résultats avec commentaires écrits. **Il est très important d'adresser votre courrier tel qu'il est inscrit sur votre fiche-calendrier**; toute autre adresse pourrait occasionner du retard dans la transmission et le traitement de vos documents. *L'utilisation d'un télécopieur* permettra de pallier aux déficiences du mode de consultation électronique lorsqu'une interrogation de l'étudiant(e) ne pourra être transmise électroniquement.

Le calendrier de l'étudiant(e)

# Semaine date	Section, module	Tâche	Envoi des évaluations
1 17/01	S1, M1	Lecture du guide pédagogique Notes de cours	
2 24/01	S1, M2	Notes de cours Révision concepts micros	
3 31/01	S2, M3	Notes de cours Exercices	
4 07/02	S2, M4	Notes de cours Exercices	
5 14/02	S2, M4/M5	Notes de cours Exercices	
6 21/02	S2, M5/M6	Notes de cours Exercices	Remise de l'évaluation #1 au plus tard le 21 février
7 28/02		Semaine de lecture Récupération	
8 06/03		Examen mi-session en classe pour sections A	
9 13/03	S3, M6	Notes de cours Exercices	Remise de l'examen de mi- session pour section Z1
10 20/03	S3, M7	Notes de cours Exercices	
11 27/03	S3, M8	Notes de cours Exercices	
12 03/04	S3, M9	Notes de cours Exercices	Remise de l'évaluation #2 au plus tard le 3 avril
13 10/04	S3, M10	Notes de cours Exercices	
14 17/04	S3, M11	Notes de cours Exercices	
15 24/04		Examen sous surveillance Pour sections A et Z1	24 avril section A 26 avril section Z1

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages est effectuée sous deux formes différentes dans le cours : l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

Évaluation formative

Tous les problèmes et exercices présentés à chaque module sont des activités d'évaluation formative; c'est-à-dire que ces activités ne sont pas notées et sont offertes pour vous permettre de vous auto-évaluer en vue d'un meilleur apprentissage.

Évaluation sommative

L'autre type d'évaluation est sommative, c'est à dire notée. Elle consiste en deux travaux, un examen de mi-session et un examen final sous surveillance. Chaque travail compte pour 20% de la note finale. L'examen de mi-session compte pour 30% et l'examen final sous surveillance compte pour 30% de la note finale du cours. L'examen de mi-session évaluera les connaissances acquises dans les modules 1 à 6. L'examen final porte sur les modules 1 à 11. Les travaux dans le courant de la session se veulent des substituts à des travaux longs. Ces travaux réviseront les connaissances acquises dans les modules du cours, mais nécessiteront aussi certains efforts de recherche pour compléter la matière. Il s'agit en fait de travaux longs dirigés. **Le seuil de passage du cours est de 55%.** La note finale sera transformée en une cote selon le tableau suivant.

Note obtenue	Cote	Note obtenue	Cote
90-100	A+	55-59	C
85-89	A	Moins de 55	E
80-84	A-	Retard motivé	Z
75-79	B+	Cours non complété	W
70-74	B	Note retardée par le professeur	M
65-69	B-	Abandon (sans échec)	X
60-64	C+		

La gestion des délais

Le cheminement pédagogique proposé au calendrier doit être respecté en ce qui a trait à l'envoi des évaluations sommatives. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent retarder ou empêcher le strict respect des échéances. S'il arrivait une telle circonstance, **vous devez contacter le professeur responsable du cours.** Le numéro de téléphone du professeur apparaît sur votre fiche-calendrier. Au besoin, si vous demandez un délai très long, il est possible que le professeur ou le conseiller vous demande d'écrire une lettre indiquant les motifs de la prolongation de la remise des travaux. Si cela n'est pas fait, la pénalité de 15% par jour de retard sera appliquée. Si la demande de prolongation est acceptée,

l'étudiant(e) se verra accorder une cote "Z" (note retardée à la demande de l'étudiant) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Le plagiat

Ce cours est un cours universitaire de deuxième cycle, au même titre que les cours offerts sur le campus de l'Université Laval. Il est assujéti aux règlements du deuxième cycle. Le plagiat est donc interdit. La collaboration entre les étudiants afin de réaliser une évaluation sommative est interdite. Toute faute en ce sens peut être passible des sanctions prévues à cette fin, pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme auquel vous êtes inscrit(e) et à l'interdiction d'accéder à tout autre programme de l'Université Laval. Vous pouvez consulter le site suivant : www.fsaa.ulaval.ca/plagiat.html qui vous informera sur le plagiat et ses conséquences.

L'évaluation de l'enseignement

Conformément à la nouvelle politique facultaire de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, le cours fera l'objet de 2 évaluations. La première évaluation sera sommative et complétée après le quatrième module d'étude. Elle a pour but de vérifier si la formule pédagogique atteint les objectifs spécifiés au début du cours. L'évaluation finale sera formative et portera sur le contenu, l'enseignement et les ressources affectées au cours.